

## PREAVIS MUNICIPAL N° 02/2019

**Concernant le rapport sur les comptes 2018 de la commune de Trélex et la décharge de sa gestion pour la même année**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le bouclage de l'année comptable 2017 nous avait donné beaucoup de sueurs froides, avec des rentrées fiscales en forte baisse par rapport aux comptes 2016 et aussi par rapport au budget.

Pour cette année de bouclage des comptes 2018, la situation s'est inversée de la même manière ; en effet, nous avons enregistré une forte hausse des rentrées fiscales de l'ordre de CHF 2 millions, ce qui nous a coûté un rattrapage de la facture sociale et péréquation approximativement du même montant.

Malgré cette situation controversée par rapport à 2017, nos comptes 2018 bouclent avec un excédent de recettes. Ce résultat positif démontre aussi la bonne gestion de nos ressources financières communales.

En 2018, nous avons pu boucler les préavis suivants :

### Dans le patrimoine financier :

- Travaux d'entretien Ferme Galé, préavis N° 06/2017  
CHF 76'600.00      montant du préavis  
CHF 78'514.00      dépensés, amorti en une fois par fonds de renouvellement et de rénovation de la Ferme Galé

L'explication du léger dépassement se trouve dans le rapport de gestion.

- Rénovation de l'auberge communale, préavis des années 2015 et 2016  
CHF 5'800'000.00    montant des préavis  
CHF 5'664'589.47    dépensés, le premier amortissement débute en 2019

Nous avons mentionné dans le rapport de gestion 2018, une réserve de fin de préavis pour un montant de CHF 14'000.00, qui concerne des petites factures complémentaires de fin de travaux éventuellement à recevoir. Le montant effectivement dépensé figurera dans le compte d'exploitation en 2019.

L'augmentation du patrimoine financier de plus de CHF 3 millions s'explique par la fin des travaux de rénovation de l'auberge communale.

Dans le patrimoine administratif :

- Réfection générale des routes 2015 et couche de roulement 2017  
CHF 1'510'500.00    montant des deux préavis  
CHF 992'970.97    solde au 31.12.2018, subventions déduites et premier amortissement budgétaire en 2018
  
- Farandole étanchéité et façade 2015
  
- Salle poly réfection générale 2015  
CHF 685'000.00    montant des deux préavis  
CHF 565'721.60    dépensés, amorti en une fois par fonds de réserve pour investissements futurs

Ce fonds de réserve a par conséquent diminué, mais représente toujours un solde important de CHF 3'283'325.75.

- Captage ressources eau souterraine de 2008
  
- Echange eau potable avec St-Cergue de 2014  
CHF 1'545'000.00    montant des deux préavis  
CHF 1'270'304.06    solde au 31.12.2018, subventions déduites, amorti en une fois par fonds de réserve eau N° 9280.30

Ce fonds a fortement diminué à CHF 22'086.27, malgré l'attribution au fonds de réserve d'un montant de CHF 59'195.85. Il s'alimentera naturellement chaque année de plus de CHF 100'000.00 ce qui nous permet de ne pas toucher au prix de l'eau.

Les prochains travaux prévus dans notre réseau seront absorbés par la participation du Nyon St-Cergue au bouclage d'eau que nous allons entreprendre pour la mise en service de leur nouveau bâtiment.

- Achat du véhicule voirie type Boki en 2018  
CHF 140'000.00    montant du préavis  
CHF 136'000.00    dépensés, premier amortissement budgétaire en 2019

Par conséquent, restent ouverts les préavis pour l'aménagement du parking de la Tour 2017 et celui de 2018 pour la réfection de la route des Loës, Grands Prés et Miracle ; ils pourront être bouclés en 2019.

Ainsi, le patrimoine administratif diminue de près de CHF 2 millions.

Au niveau d'autres réserves, la provision de CHF 500'000.00 existe toujours au bilan dans le N° 9282.21 « Fonds de Réserve Débiteurs » pour palier à une demande de restituer des acomptes pour contribuables fortunés qui verraient leur situation se modifier ou quitter notre commune.

Comme nous avons déjà procédé l'an dernier et avant de vous proposer en automne prochain le préavis d'imposition pour 2020, nous allons faire une simulation des comptes pour l'année en cours et préparer un avant-budget, dans la mesure du possible.

En effet, des changements au niveau du calcul de la facture sociale et péréquation sont prévus.

## Chapitre 45 : Ordures ménagères, déchetterie et élimination

Cette rubrique a été créditée par une imputation interne de 420 jeunes (moins 22) exemptés de la taxe déchets. Ce revenu se transforme en charges sociales imputé au compte N° 710.3900 dans le service social, puisqu'il s'agit d'une décision du Conseil Communal pour soulager les familles.

Il a été prélevé au fonds de réserve de CHF 30'132.52 (attribution faite des années 2016-2017), et porté au compte d'exploitation. Pour l'année 2018, le montant d'attribution est de CHF 25'383.80 pour équilibrer la rubrique 45.

Avec le bonus de CHF 10.00 accordé pour la taxe déchets en 2019, le compte de réserve devrait se situer aux environs de CHF 10'000.00 à la fin d'année, ce qui correspondra mieux aux exigences de la DGE de ne pas accumuler des réserves.

En annexe, vous trouverez le rapport sur la gestion 2018 de la Municipalité qui est soumis au vote dans les conclusions de ce préavis.

Nous vous présentons ci-après quelques postes dont les fluctuations sont comparées au budget 2018 et qui nous semblent mériter des commentaires :

### CHAPITRE 1 – ADMINISTRATION GENERALE

#### Page 1/19 – Autorités

##### Conseil Communal

-CHF	7'000.00	moins de rétributions et moins de vacances
Charges		

##### Municipalité

-CHF	26'400.00	moins de vacances, charges sociales et frais
Charges		

#### Page 2/19 – Administration et Tourisme

##### Administration

-CHF	20'000.00	110.3010, 3030, 3040, 3050
Charges		modification temps de travail CH et Bourse
		Remplacement secrétariat et charges sociales

Moins de frais et dépenses en général

+CHF	6'700.00	110.3170 – frais de réception et manifestations
		Repas et sortie des aînés
		Vins stock commune

## Tourisme

Chapitre équilibré,  
Taxe de séjour en relation avec les encaissements

### Page 3/19 – Transports publics

-CHF Charges	23'000.00	180.3510 – TPN bassin 3 – charges cantonales moins élevés
-----------------	-----------	---

## CHAPITRE 2 – FINANCES

### Page 4/19 – impôts

-CHF Charges	2'000.00	210.3300 - défalcatons, impôts source rendu, Montant prélevé à la réserve, voir 210.4800
-----------------	----------	---

<b>+CHF</b> <b>Revenus</b>	<b>1'590'000.00</b>	<b>210.4001 et 4002</b> <b>augmentation des rentrées fiscales, voir texte préavis</b>
-------------------------------	---------------------	--

+CHF Revenus	48'000.00	210.4011 – rentrées de taxations antérieurs personnes morales
-----------------	-----------	--

Augmentation générale dans les recettes conjoncturelles.

### Page 5/19 - Service financier

<b>+CHF</b> <b>Charges</b>	<b>500'000.00</b>	<b>220.3520</b> <b>péréquation année 2018, voir texte préavis</b>
-------------------------------	-------------------	--

## CHAPITRE 3 - DOMAINES ET BATIMENTS

### Page 6/19 – Terrain – Forêts – Gravière

+CHF Charges	10'000.00	310.3140 – glissement terrain captage
-----------------	-----------	---------------------------------------

+CHF	100'000.00	310.3800 et 4242 – encaissement DDP mât radio à la Conriéry (préavis N°1/2018) et attribution à la réserve pour investissements futurs
------	------------	--

-CHF Revenus	23'900.00	320.4350 et 4510 prix du bois à la baisse, mais augmentation des subventions
-----------------	-----------	---

+CHF Revenus	6'000.00	321 – convention mesures forestières en relation avec la gravière attribution à la réserve pour travaux futurs Pas d'ouverture de la gravière
-----------------	----------	---

## **Pages 7 à 11 sur 19 – Bâtiments communaux**

### **Greffe**

Pose cave sous escalier à l'entrée

### **Auberge**

Travaux terminés en août 2018

Les intérêts débiteurs n'ont été calculés que depuis l'ouverture de l'auberge, premier amortissement prévu en 2019

### **Collège Marmouzets**

3523.4270 – moins de revenus de locations scolaires liés aux charges en diminution

### **Salle polyvalente**

Entretien des portes au budget non-effectué.

Préavis N° 02/2015 *voir texte préavis*

### **Farandole**

Préavis N° 02/2015, *voir texte préavis*

### **Ferme Galé**

Rubrique équilibrée

Préavis N° 06/2017, *voir texte préavis*

Excédent de recettes attribué au fonds de rénovation

## **CHAPITRE 4 – TRAVAUX**

### **12 à 14/19 – urbanisme, routes, ordures, égouts**

#### **Urbanisme**

Rien de particulier

#### **Routes**

Moins de dépenses que budgété

Deux préavis terminés et amortissement budgétaire

*Voir texte préavis*

#### **Parcs, Promenades, cimetière**

Moins d'entretien et de frais

### **45. ordures ménagères, déchetterie et élimination**

Les comptes sont équilibrés par attribution à la réserve

*Voir texte préavis*

+CHF 0

#### 46. Égouts, épuration

Équilibré par virement du solde aux fonds de réserve affecté

Solde du fonds de réserve égouts CHF 891'440.31,  
Plus CHF 23'349.42

Solde du fonds de réserve épuration CHF 441'491.37,  
Plus CHF 7'783.14

### CHAPITRE 5 - INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Charges en diminution dans l'enseignement, car population en augmentation dans les autres communes (AISGE)  
Aussi en parallèle avec diminution des revenus

#### Page 15/19 – primaire, secondaire

-CHF Charges	90'500.00	510.3520 – primaire, 75 élèves, moins 6
-CHF Charges	70'000.00	520.3522 - secondaire 72 élèves, moins 2

### CHAPITRE 6 – POLICE

#### Page 16/19 – Police, SDIS, PC

+CHF Charges	22'500.00	600.3511 décompte provisoire en augmentation
-----------------	-----------	--

### CHAPITRE 7 - SECURITE SOCIALE

#### Page 17/19 – Sécurité Sociale

Charges globalement en augmentation  
Voir aussi texte dans ce préavis

## CHAPITRE 8 - SERVICES INDUSTRIELS

### Pages 18 et 19 – Services Industriels et Résultat

+CHF 0

81 - Service des eaux :

Équilibré par attribution du solde aux fonds de réserve

Deux préavis terminés et amortis par fonds de réserve,  
Voir aussi texte dans ce préavis

### Résultat

+CHF 214'022.20  
Revenus

voir texte du préavis

## Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Trélex

Vu Le préavis N° 02/2019 de la Municipalité

Entendu Le rapport de la commission de gestion

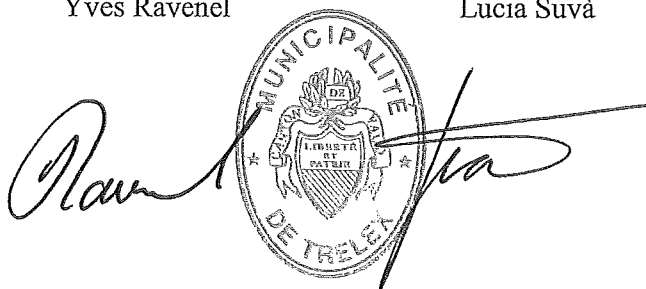
Considérant que Cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide D'accepter le préavis concernant le rapport sur les comptes de la commune de Trélex pour l'année 2018  
De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.  
D'accepter le rapport de gestion 2018

Au nom de la Municipalité

Le syndic :  
Yves Ravenel

La secrétaire :  
Lucia Suvà

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is 'Yves Ravenel' and the one on the right is 'Lucia Suvà'. Both signatures are written over a circular official seal of the Municipality of Trélex. The seal features a central coat of arms with a crown on top and the motto 'UNUS ET CETERA' below it. The words 'MUNICIPALITE' and 'DE TRELEX' are inscribed around the perimeter of the seal.

Ainsi délibéré et accepté en séance de Municipalité le 6 mai 2019 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal le 20 juin 2019.

### **Annexes :**

- Comptes par ordre administratif et tableau comparatif
- Bilans comparés
- Tableau des investissements
- Rapport sur la gestion 2018